

somme Numérique

CATALOGUE DE SERVICES 2020

somme
Numérique

(((iris)))
Plateforme d'échanges informatiques
et d'administration électronique

desk | simple | metro

jean.dupont

↔ DÉCONNEXION

CommuneTest

Bienvenue, Jean Dupont

↻ réinitialiser le bureau

Vendredi, 10 avril, 2020 - 14:00



Parapheur ↻

CommuneTest

6 dossiers à traiter.
0 dossier délégué.
1 dossier en retard.

Accéder au service



Convocation des élus ↻

2 au statut "envoyé" (non-lu)
2 au statut "reçu partiellement" (non-lu)
✓ Créer nouveau document

Accéder au service



Transmission des Actes ↻

0 document en erreur au TdT
8 documents en cours
4 documents avec une réponse de la Préfecture
✓ Créer nouvel acte

Accéder au service



Flux Hélios ↻

1 document en cours
1 acquitté par la trésorerie (30 derniers jours)
1 document en erreur au TdT
✓ Créer nouveau document

Accéder au service



Marchés Publics
Dématérialisés

Accéder au service



Mail Zimbra ↻

1 mails non lus.

demo@sommenumerique.fr
0.19% utilisés
Vous utilisez 9.79MB sur 5120 MB disponibles.

Accéder au service



Factures Chorus ↻

0 facture à disposition.

Accéder au service



Documents à faire signer ↻

0 document en cours
0 document rejeté
✓ Créer nouveau document

Accéder au service

Somme Numérique
43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens
www.sommenumerique.fr - 03 22 22 27 27



Portail de services IRIS

Un portail unique de services à destination des agents et des élus.

Somme Numérique a mis en place un portail qui regroupe l'ensemble des services dématérialisés proposés aux collectivités. Ce portail, nommé IRIS, permet aux agents et aux élus d'accéder, via un identifiant et un mot de passe unique, à toutes les applications mutualisées dont leur collectivité est utilisatrice.

CE PORTAIL PEUT VOUS DONNER ACCES A :



► Télétransmission vers la trésorerie

Un tiers de télétransmission des flux comptables à la trésorerie, ainsi que la signature électronique via le parapheur.

La transmission des flux comptables (dépenses, recettes, budget) se fait manuellement par un formulaire de saisie sur le portail IRIS, ou automatiquement lorsque le logiciel de gestion financière de la collectivité est connecté directement à la plateforme IRIS (JVS, AFI, Berger Levrault...).

Les flux comptables peuvent être signés électroniquement via le parapheur électronique de Somme Numérique avant d'être télétransmis à la trésorerie.



► Parapheur

Ce dispositif vous permet de consulter, à tout moment et de n'importe où, vos pièces comptables (bordereaux, mandats, titres) et vos pièces justificatives.

Ce dispositif vous permet de consulter, à tout moment et de n'importe où, vos pièces comptables (bordereaux, mandats, titres) et vos pièces justificatives. Une fois validés ou signés électroniquement, vos flux financiers (courriers, factures, devis...) sont envoyés à la trésorerie. Le parapheur permet aussi de signer électroniquement des documents PDF : la signature électronique a la même valeur qu'une signature manuscrite.

Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens

www.sommenumerique.fr - 03 64 85 01 24

Julie SARNOWSKI - j.sarnowski@sommenumerique.fr // Lenny CARTIER - l.cartier@sommenumerique.fr



► Dématérialisation du contrôle de légalité

Un tiers de télétransmission pour transmettre vos actes au contrôle de légalité (Préfecture).

Ce dispositif sécurisé vous offre la possibilité de transmettre par voie électronique, à la Préfecture ou sous-préfecture, vos actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire (délibérations, arrêtés réglementaires et individuels, contrats et conventions, ainsi que documents budgétaires et financiers à détailler avec validation).

Simple et rapide, ce service permet :

- La transmission de l'acte en trois clics (et son annulation si nécessaire) ;
- Le suivi de vos télétransmissions (statut de l'acte, accusé de réception...);
- L'horodatage de vos télétransmissions ;
- D'attester de la bonne réception de l'acte et de le rendre exécutoire ;
- D'avoir un retour de la préfecture en général en 30 à 40 minutes.



► Courrier électronique sécurisé

Nous vous proposons de suivre la délivrance de vos courriers électroniques.

Votre collectivité peut utiliser ce module pour transmettre les convocations au conseil municipal, conseil communautaire, commissions... Il peut également être utilisé pour transférer d'autres documents de manière sécurisés.

Tarifs proposés pour l'ensemble de ces services

Contribution fixée à 0,05 centimes € HT pour les EPCI et 0,07 centimes € HT par habitant pour les communes. Un minimum de facturation de 75€ HT et un maximum de 5 000€ HT/an. Pour les autres établissements, la contribution est fixée à 250€ HT/an.

L'acquisition d'un certificat électronique sur clé USB (norme RGS 2*) est nécessaire pour l'envoi des actes. Somme Numérique vous propose d'en faire l'acquisition via la CCI/Chambersign. Validité de la clé de 3 ans. Coût la première année 104€ HT (50€ HT pour la clé USB + 54€ HT pour le certificat), puis 54€ HT/an pour les deux années suivantes. Nous consulter pour bénéficier de ce tarif.



Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens

www.sommenumerique.fr - 03 64 85 01 24

Julie SARNOWSKI - j.sarnowski@sommenumerique.fr // Lenny CARTIER - l.cartier@sommenumerique.fr



Marchés publics dématérialisés

Une plateforme dédiée à vos achats.

La législation oblige chaque collectivité à se doter d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics pour l'ensemble de ses achats. Notre plateforme de marchés publics répond à la réglementation en vigueur et dispose d'une bonne visibilité auprès des entreprises. Elle permet :

- De publier électroniquement vos marchés ;
- De recevoir les réponses dématérialisées des entreprises ;
- De sécuriser vos échanges avec les entreprises (suivi des messages échangés pour chaque consultation) ;
- D'ouvrir et attribuer les marchés ;
- De notifier les entreprises ;
- De publier les données essentielles (opendata).

Communes et Communautés de communes membres : 45€ HT par marché facturation en 2021

Non membres : 55€ HT par marché avec un plafond à 215€ HT/an



Site internet

Des solutions individualisées à destination des collectivités.

Le service de sites internet de Somme Numérique permet de promouvoir l'actualité de votre commune grâce à un outil simple et accessible. Actualité, services, manifestations et événements, réservation de salle des fêtes, paiement de cantine, démarches administratives en ligne... Nous vous accompagnons dans la création de votre site personnalisé et adapté à vos besoins. Nous nous chargeons également de l'hébergement, de la réservation et de la gestion de votre nom de domaine.

Nous vous formons pour administrer et alimenter librement votre site internet.

Communes et Communautés de communes membres : 200€ HT la prestation de mise en place et formation préalable à la création

Non membres : 55€ HT/an pour l'hébergement du site internet, 10,55€ HT/an pour la gestion du nom de domaine et 220€ HT la mise en place et formation préalable



Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens

www.sommenumerique.fr - 03 64 85 01 24

Julie SARNOWSKI - j.sarnowski@sommenumerique.fr // Lenny CARTIER - l.cartier@sommenumerique.fr



Sauvegarde des données

Le service de sauvegarde de Somme Numérique vous permet de restaurer les données essentielles de votre collectivité en cas d'incident informatique.

Après un premier diagnostic de la complexité et de la quantité de données à sauvegarder, nous vous proposons le niveau de sauvegarde le plus adapté à votre situation.

Il existe 3 niveaux de sauvegarde :

- * **niveau 1** : de 1 à 3 postes se partagent 20Go de sauvegarde.
- * **niveau 2** : un serveur de fichier local vous est fourni.
35Go de données sont sauvegardées chez Somme Numérique.
- * **niveau 3** : vous disposez déjà d'un serveur de fichier, nous sauvegardons 50Go de données.

Vous ou votre prestataire pourrez restaurer les sauvegardes qui seront mises à disposition par Somme Numérique. En option nous pouvons vous les fournir sur un support physique. Les sauvegardes sont hébergées chez Somme Numérique dans notre datacenter.

Les sauvegardes sont chiffrées, vous êtes seuls à pouvoir lire les données. La solution est maintenue par notre partenaire Neobe/Dropcloud.

Ce service est accessible à toutes les collectivités du département (communes, communautés de communes, syndicats...).

Nous contacter pour un devis permettant de déterminer le niveau de service correspondant à vos besoins et la contribution associée.

Le coût pour une sauvegarde de niveau 1 est de 35€/mois + 100€ d'installation pour une commune (40€/mois pour un syndicat ou autre établissement public).



Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens

www.sommenumerique.fr - 03 64 85 01 24

Julie SARNOWSKI - j.sarnowski@sommenumerique.fr // Lenny CARTIER - l.cartier@sommenumerique.fr



Machines virtuelles

Le service de machines virtuelles permet de disposer d'un serveur applicatif / web dédié.

- vous pouvez être autonome et procéder vous-même à la mise en place de vos applications et gérer votre machine virtuelle ;
- vous pouvez charger l'un de vos prestataires de leur mise en place et avoir la maîtrise de ces hébergements.

Vos données sont hébergées dans le datacenter de Somme Numérique, et sauvegardées d'office sur 7 jours glissants. Vous conservez ainsi la maîtrise de votre hébergement et des données de votre collectivité.

Si vous avez des projets complexes, avec des demandes précises, nous pouvons les étudier ensemble.

Tarifs : VM de base (1 VCPU, 2Go de ram, 20 Go de disque, sauvegarde 7 jours)
1 VCPU supplémentaire : 60€/an
1 Go de mémoire vive supplémentaire : 60€/an
1 Go de disque supplémentaire : 12€/an



Messagerie collaborative Zimbra

Une messagerie collaborative et fonctionnelle.

Cette messagerie est accessible via un simple navigateur web. Vos messages sont sauvegardés chez Somme Numérique, et vous pouvez partager des documents, des agendas, des contacts...

Contribution pour les EPCI et communes fixée à 15€ HT/an par boîte aux lettres de 5 GO et 20€ HT/an par boîte aux lettres illimitée. Pour les autres établissements, la contribution est fixée 20€ HT/an par boîte aux lettres pour 5 GO et 25€ HT/an par boîte aux lettres illimitée. Une mise en service de 10€ HT la première année sera demandée.



Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens

www.sommenumerique.fr - 03 64 85 01 24

Julie SARNOWSKI - j.sarnowski@sommenumerique.fr // Lenny CARTIER - l.cartier@sommenumerique.fr

somme Numérique



Hébergement de votre serveur

Somme Numérique a fait l'acquisition d'un datacenter à Amiens. Nous savons qu'il est risqué d'héberger un serveur informatique dans vos locaux (incendie, vol, poussière...), vous pouvez dorénavant faire héberger votre serveur chez Somme Numérique.

Pensez éventuellement lors de son renouvellement à opter pour un format châssis afin de pouvoir nous le confier.

Nous avons adapté notre offre à toutes les situations, du besoin d'un seul emplacement à la location d'une ou plusieurs baies.

Le coût de l'hébergement couvre l'emplacement physique, la sécurité incendie, inondation ou intrusion, ainsi que le secours via notre génératrice en cas de coupure de courant.

A titre indicatif la location d'un emplacement de baie revient à 600€ HT/an + 350€ de mise à disposition (hors énergie facturée 0.18€/kW)



Partage de fichiers

Solution collaborative de partage de documents.

Les fichiers relatifs à un projet ou un client sont hébergés dans un même espace, accessible en ligne et sur votre poste. En cas de mise à jour sur un fichier ou dans un dossier, (nouveau fichier, commentaire...), l'ensemble des acteurs reçoit une notification. Il est possible de déposer, partager et inviter à commenter vos fichiers en ligne grâce au partage.

Pour toute question ou pour recevoir une étude personnalisée, nous contacter. Solution mise à disposition gratuitement pendant la période de confinement, en forme de test d'usage pour nos membres.



Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens

www.sommenumerique.fr - 03 64 85 01 24

Julie SARNOWSKI - j.sarnowski@sommenumerique.fr // Lenny CARTIER - l.cartier@sommenumerique.fr

somme Numérique



Wifisomme : le wifi public pour les collectivités de la Somme

Le wifi public pour les collectivités de la Somme.

Somme Numérique offre la possibilité de déployer un réseau Wifi unique et homogène sur l'ensemble du territoire Samarien.

Avec le réseau « **WifiSomme** », chaque collectivité pourra, au travers d'une ou plusieurs bornes, proposer et permettre à ses usagers (habitants, touristes et partenaires économiques) l'accès à un service de wifi public gratuit et sécurisé.

En souscrivant à l'offre « **WifiSomme** », vous confiez à notre partenaire, Yziact, le respect de la réglementation et des obligations légales pour votre compte. Yziact établira un transfert contractuel de responsabilité des connexions, pour vous libérer des contraintes relatives à la réglementation RGPD pour ce service.

Pour toute question ou pour recevoir une étude personnalisée, nous contacter.



Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens

www.sommenumerique.fr - 03 64 85 01 24

Julie SARNOWSKI - j.sarnowski@sommenumerique.fr // Lenny CARTIER - l.cartier@sommenumerique.fr

somme Numérique

NOS SERVICES



Règlement général sur la protection des données

Mettez-vous en conformité avec les obligations relatives au RGPD grâce à notre partenariat avec l'ADICO.

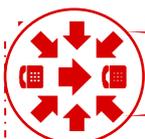
Ce service apporte une mise en conformité complète avec la nouvelle réglementation, et en particulier l'obligation de désigner un délégué à la protection des données.

L'ADICO accompagnera les collectivités dans la mise en place des procédures qui garantiront la protection des données à caractère personnel qu'elles détiennent, ainsi que sur la libre circulation de celles-ci.

La grille tarifaire du contrat d'accompagnement est fonction du seuil de population. Nous vous invitons à nous contacter pour une étude personnalisée.



courrier@sommenumerique.fr



Groupement télécoms

Grace au groupement télécoms, bénéficiez des meilleures prestations télécoms aux meilleurs prix. La mutualisation des commandes permet d'obtenir les prix les plus intéressants des opérateurs pour l'ensemble des membres du groupement.

Vous pouvez y adhérer par simple délibération. Somme Numérique vous fournit, sur transmission de vos dernières factures, une simulation des économies que vous réaliserez en adhérant au groupement de commandes.

Dès réception de votre délibération, Somme Numérique vous transmet les documents utiles à votre situation et vous met en relation avec l'opérateur titulaire du ou des lots qui vous concernent.



**Communes et Communautés de communes membres : GRATUIT
Non membre : 110 € HT**



Aude DETAIX - a.detaix@sommenumerique.fr

Somme Numérique

43, Avenue d'Italie - 80 090 Amiens // www.sommenumerique.fr - 03 22 22 27 27



Raccordement Fibre Optique et activation du service Internet

L'adhésion à Somme Numérique, dans le cadre du GFU, offre la possibilité à chaque membre de raccorder son ou ses sites publics à la fibre optique, et de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'activation du service internet.

Deux types de raccordement sont possibles en fonction des besoins de chacun :

- le raccordement par fibre mutualisée (FTTH) ;
- le raccordement par fibre dédiée (FTTO) garantissant des débits symétriques de 100 Mbps et plus.

Pour chaque raccordement de site, un devis sera réalisé afin d'en définir le coût, mais aussi pour anticiper d'éventuels travaux (tranchées...).

Une fois les sites raccordés et le service internet activé, chaque membre a la possibilité de migrer sa téléphonie vers la téléphonie sur IP pour optimiser ses dépenses.



Contribution au service internet pour les membres : 840€ HT/an pour les raccordements FTTO et 600€ HT/an pour les raccordement FTTH. Pour les non membres, le passage par un opérateur est obligatoire.



Fabien DUMONT - f.dumont@sommenumerique.fr



Espace Numérique de Travail

"En collaboration avec les services départementaux de l'éducation nationale, Somme Numérique accompagne le déploiement du numérique dans les pratiques pédagogiques des écoles.

A partir de projets pédagogiques validés, la communauté éducative peut avoir accès à une plateforme collaborative sécurisée. Cette plateforme donne accès à des ressources pédagogiques / éducatives. L'espace numérique de travail peut également être accessible aux collectivités ou autres établissements pour communiquer avec les parents d'élèves. Le syndicat Mixte Somme Numérique peut également accompagner la politique d'équipement des écoles selon les projets.



**Année scolaire 2019-2020 : Communes et CC membres : 6,50€ TTC par élève/an
Non membre : 10,50€ TTC**



Jérôme DEPRES - j.depres@sommenumerique.fr

somme Numérique



La mutualisation proposée par Somme Numérique vise deux objectifs indissociables :

- Réaliser des économies substantielles pour toutes les collectivités grâce aux groupements de commandes et aux chartes de services mutualisés ;
- Offrir à toutes les collectivités la possibilité d'accéder aux mêmes services tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, nécessaire à une bonne transformation numérique de leur gestion.

À l'heure où la dématérialisation devient la norme, Somme Numérique s'est doté de toutes les ressources nécessaires à la transition numérique de votre collectivité, et vous propose un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins.

Encore faut-il que chaque collectivité soit suffisamment informée de l'existence de nos services : c'est la raison d'être de ce catalogue de services.

Philippe VARLET
Président de Somme Numérique



Pour toute information sur l'action de Somme Numérique, votre contact :

M. Houssni BAHRI, Chargé de communication

h.bahri@sommenumerique.fr

06 12 21 43 67